



Arrondissement de Huy

COMMUNE
DE
BURDINNE
4210

Madame, Monsieur,

Conformément au prescrit des articles L1122-11 et suivants du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Communal, **le mardi 25 mai 2021 à 20h00 en la salle du Conseil, rue des Ecoles 3.**

La salle ne sera pas accessible au public – La séance sera retransmise en vidéoconférence. Le lien pour suivre la séance sera publié au matin sur le site communal et le facebook communal

Art. L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 Le conseil est convoqué par le Collège communal.
Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13. §1^{er}. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article 1122-17, alinéa 3.

Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

Art. L1122-13§2. Pour chaque point de l'ordre du jour, toutes les pièces s'y rapportant sont mises, à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil communal dès l'envoi de l'ordre du jour.

Art. L1122-15. Le bourgmestre ou celui qui le remplace préside le conseil.
La séance est ouverte et close par le président.

Art. L1122-17 Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour

A L'ORDRE DU JOUR :

- **En séance publique :**

- 1°-Compte communal 2020 – Approbation
- 2°-Premières modifications budgétaires communales – Exercice 2021 – Approbation
- 3°-Procès-verbal de l'encaisse de la directrice financière – Prise d'acte
- 4°-Fabrique d'église de Burdinne – Compte 2020 – Approbation
- 5°-Emprunt 2021- Consultation de marché – Règlement de consultation – Décision
- 6°-Rémunération du personnel d'encadrement des plaines de vacances communales – Modifications - Décision
- 7°-Règlement relatif à l'octroi d'une prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit adaptable – Modification - Approbation
- 8°-Octroi d'une subvention en numéraire à l'asbl Œuvres paroissiales Saint-Lambert – Décision
- 9°-Octroi d'une subvention en numéraire à l'asbl Cercle Saint-Rémy – Décision
- 10°-Octroi d'une subvention en numéraire à l'asbl Patro Notre Dame – Décision
- 11°-Achat de matériel de streaming incluant tous les éléments permettant la prise de vue, l'enregistrement et la diffusion des séances du conseil communal -
Marché de fournitures – Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché
- 12°-Ferme de la Grosse Tour – Deuxième phase des travaux – Affectation future de ce bâtiment – Décision
- 13°-Ferme de la Grosse Tour – Deuxième phase des travaux – Missions à confier à la SPI+- Décision
- 14°-Intercommunale IMIO Scrl- Assemblée générale ordinaire du 22/06/2021 – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour
- 15°-Intercommunale RESA S.A. - Assemblée générale ordinaire du 02/06/2021- Approbation des points inscrits à l'ordre du jour
- 16°-Intercommunale AIDE – Assemblée générale ordinaire du 17/06/2021-

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour

17°- Interpellation citoyenne de Monsieur François RENARD datée du 2/05/2021 : *«Le collège pourrait-il comme demandé à multiples reprises depuis 2012 en tant que conseiller communal ECOLO, mettre à disposition de tous les Burdinnois les dossiers préparatoires des conseils communaux comme cela se fait dans nombre de communes soucieuses de transparence et de progrès démocratiques.. des communes volontaires s'ouvrant aux outils numériques de transmission documentaire vers les citoyens, des outils simples et faciles ?»*

18°- Procès-verbal de la séance 20 avril 2021

-En séance à huis clos:

1°-Nomination d'un maître de philosophie et de citoyenneté à concurrence de 1 période – Décision

2°-Nomination d'une institutrice primaire à concurrence de 22 périodes – Décision

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Par le Collège,

La Directrice générale
Brigitte BOLLY

Le Bourgmestre
Frédéric BERTRAND

